



AVIS du 15 janvier 2026

Le Conseil national de l'habitat s'est réuni le jeudi 15 janvier 2026, en application de l'article R. 361-2 du code de la construction et de l'habitation, et a valablement délibéré sur le texte suivant :

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à la mission d'accompagnement du service public de la performance énergétique

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	31 voix
CONTRE :	0 voix
ABSTENTION :	16 voix

**La présidente
du Conseil national de l'habitat**

**Annaïg Le Meur
Députée du Finistère**